

PROCÈS-VERBAL d'une séance ordinaire du conseil municipal, tenue à l'hôtel de ville de Deux-Montagnes, le 10 décembre 2009 à 20h, et à laquelle étaient présents les conseillers, mesdames Suzette Bigras, Nathalie Chayer, messieurs Guillaume Bouvrette, James McAllister, Mario St-Charles et Tom Whitton formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Marc Lauzon.

---

**1. Séance ordinaire**

La séance est ouverte par monsieur le maire Marc Lauzon à 20h.

**1.1 Adoption de l'ordre du jour**

IL EST

Proposé par monsieur Mario St-Charles  
Appuyé par monsieur Tom Whitton  
et unanimement résolu

2009-12-10.340

D'ADOPTER l'ordre du jour de la présente séance tel que déposé.

**ADOPTÉE**

**1.2 Vœux du maire**

---

Monsieur le maire profite de cette période de festivités pour souhaiter à tous, ses meilleurs vœux.

**1.3 Retour sur certains points de la dernière réunion et survol des activités courantes**

---

Monsieur le maire fait un retour sur certains points de la dernière séance du conseil et un bref survol des activités courantes de la municipalité.

**1.4 Procès-verbal de la séance ordinaire du 19 novembre 2009**

---

IL EST

Proposé par madame Suzette Bigras  
Appuyé par monsieur James McAllister  
et unanimement résolu

2009-12-10.341

D'APPROUVER le procès-verbal de la séance ordinaire du 19 novembre 2009, tel que déposé.

**ADOPTÉE**

**2. Affaires du Conseil**

**2.1 Adoption du calendrier des séances du conseil pour l'année 2010**

---

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 319 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19), le conseil doit établir avant le début de chaque année civile le calendrier de ses séances ordinaires ;

CONSIDÉRANT que pour l'année 2010, les séances ordinaires seront tenues le deuxième jeudi du mois ;

CONSIDÉRANT que le greffier donnera un avis public du contenu du calendrier;

IL EST

Proposé par monsieur James McAllister  
Appuyé par monsieur Mario St-Charles  
et unanimement résolu

2009-12-10.342

D'ADOPTER le calendrier des séances ordinaires du conseil pour l'année 2010.

**ADOPTÉE**

**3. Comités, commissions, régie**

Aucun document n'est déposé.

**4. Première période de questions (30 minutes au maximum)**

Monsieur le maire ouvre la première période de questions à 20h06. Aucun citoyen ne questionne le conseil. La période de questions se termine à 20h06.

**5. Règlements municipaux**

**5.1 Avis de motion – Règlement d'emprunt – Plan directeur d'égout et d'aqueduc pour la somme de 200 000 \$**

Madame Suzette Bigras donne avis de motion qu'il sera présenté lors d'une prochaine séance, le projet de règlement d'emprunt concernant la réalisation d'un plan directeur d'égout et d'aqueduc pour la somme de 200 000 \$.

**5.2 Avis de motion – Règlement établissant la tarification des services rendus par la Ville de Deux-Montagnes**

Monsieur Tom Whitton donne avis de motion qu'il sera présenté lors d'une prochaine séance, le projet de règlement établissant la tarification des services rendus par la Ville de Deux-Montagnes.

**5.3 Avis de motion – Règlement d'emprunt – Règlement décrétant des travaux de réfection du parc Moir pour la somme de 450 000 \$**

Madame Suzette Bigras donne avis de motion qu'il sera présenté lors d'une prochaine séance, le projet de règlement d'emprunt concernant des travaux de réfection du parc Moir pour la somme de 450 000 \$.

**5.4 Avis de motion – Règlement d'emprunt – Règlement décrétant des travaux de mise aux normes et d'amélioration de la salle de spectacles de la Polyvalente Deux-Montagnes pour la somme de 550 000 \$**

Monsieur Mario St-Charles donne avis de motion qu'il sera présenté lors d'une prochaine séance, le projet de règlement d'emprunt concernant des travaux de mise aux normes et d'amélioration de la salle de spectacles de la Polyvalente Deux-Montagnes pour la somme de 550 000 \$.

**5.5 Adoption du règlement d'emprunt numéro 1380 – Règlement décrétant la construction d'une station de pompage dans le cadre des travaux de drainage pluvial dans le secteur de la rue Cool et de la 28<sup>e</sup> avenue ainsi qu'un emprunt de 150 000 \$ à ces fins**

IL EST

Proposé par monsieur Tom Whitton  
Appuyé par monsieur Mario St-Charles  
et unanimement résolu

2009-12-10.343

D'ADOPTER le règlement d'emprunt numéro 1380, intitulé *Règlement décrétant la construction d'une station de pompage dans la cadre des travaux de drainage pluvial dans le secteur de la rue Cool et de la 28<sup>e</sup> avenue ainsi qu'un emprunt de 150 000 \$ à ces fins*, tel que déposé.

Tous les membres du conseil municipal déclarent avoir reçu le projet de règlement mentionné, tel que prévu à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*, et demandent une dispense de lecture de celui-ci.

**ADOPTÉE**

**5.6 Adoption du règlement 1381 – Règlement décrétant des travaux de mise aux normes du dépôt de neige usée ainsi qu'un emprunt de 282 000 \$ à ces fins**

---

IL EST

Proposé par monsieur Mario St-Charles  
Appuyé par madame Suzette Bigras  
et unanimement résolu

2009-12-10.344

D'ADOPTER le règlement numéro 1381, intitulé *Règlement décrétant des travaux de mise aux normes du dépôt de neige usée ainsi qu'un emprunt de 282 000 \$ à ces fins*, tel que déposé.

Tous les membres du conseil municipal déclarent avoir reçu le projet de règlement mentionné, tel que prévu à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*, et demandent une dispense de lecture de celui-ci.

**ADOPTÉE**

**Administration**

**6. Finances**

**6.1 Approbation de la liste des chèques émis – novembre 2009**

---

IL EST

Proposé par monsieur Tom Whitton  
Appuyé par monsieur James McAllister  
et unanimement résolu

2009-12-10.345

DE RATIFIER la liste des chèques émis au cours du mois de novembre 2009 et montrant un total de :

- Fonds général : 1 100 464,95 \$
- Fonds de dépenses en immobilisations : 790 711,62 \$

**ADOPTÉE**

**7. Greffe**

**7.1 Dépôt Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil**

---

Conformément aux articles 357 et suivants de la *Loi sur les élections et référendums dans les municipalités*, tous les membres du conseil ont déposé leur déclaration des intérêts pécuniaires.

**7.2 Projet d'addenda à l'entente administrative concernant la communication de renseignements à la SAAQ**

CONSIDÉRANT qu'une entente est intervenue entre la Ville de Deux-Montagnes et la Société de l'assurance automobile du Québec relativement à la communication des renseignements à la cour municipale commune de Deux-Montagnes ;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de modifier l'article 2.1 de ladite entente afin de permettre la communication de renseignements dans le cadre de traitements de dossiers criminels ;

IL EST

Proposé par madame Suzette Bigras  
Appuyé par monsieur Tom Whitton  
et unanimement résolu

2009-12-10.346

D'AUTORISER madame Francyne Tanguay, pour et au nom de la cour municipale commune de Deux-Montagnes, à signer le premier addenda à l'entente administrative concernant la communication de renseignements.

**ADOPTÉE**

**8 Ressources humaines**

**8.1 Embauche d'un répartiteur régulier à l'essai au Service de police régionale de Deux-Montagnes**

CONSIDÉRANT le rapport de monsieur Serge Frenette, directeur du Service de police régionale de Deux-Montagnes, daté du 24 novembre 2009 ;

IL EST

Proposé par monsieur Mario St-Charles  
Appuyé par monsieur James McAllister  
et unanimement résolu

2009-12-10.347

D'ENTÉRINER l'embauche de monsieur Danny Gagné à titre de répartiteur régulier à l'essai, à compter du 26 novembre 2009 au sein du Service de police régionale de Deux-Montagnes, et ce, conformément aux dispositions de la convention collective en vigueur, étant entendu que la période d'essai se terminera le 26 mai 2010.

DE DÉCRÉTER que cette dépense sera financée par le poste budgétaire 02.211.01.141.

**ADOPTÉE**

**8.2 Embauche d'un inspecteur en bâtiments régulier à l'essai au Service de l'urbanisme**

CONSIDÉRANT le rapport de monsieur Denis Berthelette, directeur du Service des travaux publics, daté du 30 novembre 2009 ;

IL EST

Proposé par monsieur Tom Whitton  
Appuyé par madame Suzette Bigras  
et unanimement résolu

2009-12-10.348

D'ENTÉRINER l'embauche de monsieur Aldo Marzinotto à titre d'inspecteur en bâtiments régulier à l'essai, à compter du 16 novembre 2009 au sein du Service de l'urbanisme, et ce, conformément aux dispositions de la convention collective en vigueur, étant entendu que la période d'essai se terminera le 16 mai 2010.

DE DÉCRÉTER que cette dépense sera financée par le poste budgétaire 02.611.01.141.

**ADOPTÉE**

**8.3 Embauche d'une secrétaire régulière à l'essai au Service de l'urbanisme et travaux publics**

CONSIDÉRANT le rapport de monsieur Denis Berthelette, directeur du Service des travaux publics, daté du 30 novembre 2009 ;

IL EST

Proposé par monsieur Tom Whitton  
Appuyé par monsieur Mario St-Charles  
et unanimement résolu

2009-12-10.349

D'ENTÉRINER l'embauche de madame Jacqueline Catudal à titre de secrétaire régulière à l'essai, à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2009 au sein du Service de l'urbanisme et travaux publics, et ce, conformément aux dispositions de la convention collective en vigueur, étant entendu que la période d'essai se terminera le 1<sup>er</sup> mai 2010.

DE DÉCRÉTER que cette dépense sera financée par le poste budgétaire 02.611.01.141.

**ADOPTÉE**

**8.4 Confirmation de la permanence de monsieur Vincent Pintal au Service de l'urbanisme**

CONSIDÉRANT le rapport de monsieur Denis Berthelette, directeur du Service des travaux publics, en date du 30 novembre 2009 ;

IL EST

Proposé par monsieur Tom Whitton  
Appuyé par monsieur James McAllister  
et unanimement résolu

2009-12-10.350

D'ENTÉRINER l'embauche de monsieur Vincent Pintal dans ses fonctions d'inspecteur en bâtiments régulier au Service de l'urbanisme, et ce, à compter du 29 octobre 2009.

DE DÉCRÉTER que cette dépense sera financée par le poste budgétaire 02.611.00.141.

**ADOPTÉE**

**8.5 Embauche d'un brigadier temporaire**

CONSIDÉRANT le rapport de monsieur Serge Frenette, directeur du Service de police régionale de Deux-Montagnes, en date du 24 novembre 2009 ;

IL EST

Proposé par monsieur Mario St-Charles  
Appuyé par madame Suzette Bigras  
et unanimement résolu

2009-12-10.351

D'ENTÉRINER l'embauche de monsieur Claude Savu à la fonction de brigadier scolaire temporaire pour la Ville de Deux-Montagnes, et ce, à compter du 19 novembre 2009.

DE DÉCRÉTER que cette dépense sera financée par les postes budgétaires 02.219.00.141.

**ADOPTÉE**

**8.6 Embauche de personnel temporaire aux loisirs et Services communautaires**

CONSIDÉRANT le rapport de monsieur Georges Struthers, directeur des loisirs et Services communautaires, daté du 1<sup>er</sup> décembre 2009 ;

IL EST

Proposé par monsieur Mario St-Charles  
Appuyé par monsieur Tom Whitton  
et unanimement résolu

2009-12-10.352

D'ENTÉRINER l'embauche de monsieur Nicolas David à titre de surveillant temporaire, aux loisirs et Service communautaires, et ce, conformément aux dispositions de la convention collective en vigueur.

DE DÉCRÉTER que cette dépense sera financée par le poste budgétaire 02.721.03.141.

**ADOPTÉE**

**Services aux citoyens**

**9. Travaux publics**

**9.1 Octroi de contrats pour la fourniture de produits chimiques de traitement pour l'usine de filtration, pour l'année 2010**

CONSIDÉRANT que le regroupement d'achat de produits chimiques de la Rive-Nord procédait à un appel d'offres pour la fourniture des produits chimiques de traitement pour l'année 2010 ;

CONSIDÉRANT le rapport du directeur du Service des travaux publics, monsieur Denis Berthelette et de l'analyse des soumissions en date du 30 novembre 2009 ;

| Fournisseurs                | Description                     | Montant     |
|-----------------------------|---------------------------------|-------------|
| Kemira Water Solutions inc. | Sulfate d'aluminium 48,8%       | 0,192 \$/kg |
| Brentag Canada inc.         | Chlore gazeux 68 kg             | 2,20 \$/kg  |
|                             | Chlore gazeux 907 kg            | 0,972 \$/kg |
|                             | Soude caustique 50%             | 405 \$/tm   |
| Quadra Chimie ltée          | Silicate de sodium solution «N» | 342 \$/tm   |
| Lavo                        | Hypochlorite de sodium 12%      |             |

IL EST

Proposé par monsieur Tom Whitton  
Appuyé par monsieur James McAllister  
et unanimement résolu

2009-12-10.353

D'OCTROYER les contrats pour la fourniture de produits chimiques de traitement pour l'usine de filtration pour l'année 2010, pour la somme de 150 000 \$.

DE DÉCRÉTER que cette dépense sera financée par le poste budgétaire 02.412.00.635.

**ADOPTÉE**

**9.2 Octroi d'un contrat à la firme *Équipement lourds Papineau inc.* pour la location d'un véhicule pour le déneigement pour la somme de 2 556,99 \$ par mois plus les taxes applicables, sur une période de 3 ans**

---

CONSIDÉRANT que la Ville de Deux-Montagnes a demandé des soumissions pour la location d'un véhicule pour le déneigement ;

CONSIDÉRANT que la soumission suivante a été reçue ;

| Fournisseurs                   | Montant            |
|--------------------------------|--------------------|
| Équipement Lourd Papineau inc. | 2 556,99 \$ / mois |

CONSIDÉRANT que le prix soumis est conforme à l'enveloppe budgétaire prévue;

CONSIDÉRANT le rapport du directeur du Service des travaux publics, monsieur Denis Berthelette, daté du 10 décembre 2009 ;

IL EST

Proposé par monsieur Tom Whitton  
Appuyé par madame Suzette Bigras  
et unanimement résolu

2009-12-10.354

D'OCTROYER le contrat à la firme *Équipements lourds Papineau inc.* pour la location d'un véhicule pour le déneigement pour la somme de 2 556,99 \$ par mois plus les taxes applicables, sur une période de 3 ans.

DE DÉCRÉTER que cette dépense sera financée par le poste budgétaire 02.331.00.51.

**ADOPTÉE**

**10. Police**

**10.1 Autorisation pour le prêt de service du Sergent Marc Leduc à la Gendarmerie Royale du Canada dans le cadre des Jeux Olympiques d'hiver de Vancouver 2010**

---

CONSIDÉRANT que la Gendarmerie Royale du Canada a sollicité une demande de prêt de service de policiers municipaux à l'occasion des Jeux Olympiques d'hiver de Vancouver 2010 ;

CONSIDÉRANT que le Service de police régionale de Deux-Montagnes soulignait son intérêt à y assigner un de ses membres ;

IL EST

Proposé par madame Suzette Bigras  
Appuyé par monsieur Mario St-Charles  
et unanimement résolu

2009-12-10.355

D'AUTORISER le prêt de service du Sergent Marc Leduc à la Gendarmerie Royale du Canada dans le cadre des Jeux Olympiques d'hiver de Vancouver 2010.

DE DÉCRÉTER que cette dépense sera imputable à la Gendarmerie Royale du Canada.

**ADOPTÉE**

**11. Loisirs et Services communautaires**

**11.1 Demande d'assistance financière au montant de 4 000\$ à l'organisme «le Club des Lions» pour l'organisation du Carnaval 2010, samedi 30 janvier 2010 ainsi que l'autorisation à tenir ledit Carnaval**

CONSIDÉRANT la demande d'autorisation et d'assistance financière adressée récemment par l'organisme «le Club des Lions» ;

CONSIDÉRANT le rapport du directeur du Service des loisirs et services communautaires, monsieur Georges Struthers, daté du 1<sup>er</sup> décembre 2009;

IL EST

Proposé par monsieur Mario St-Charles  
Appuyé par monsieur Tom Whitton  
et unanimement résolu

2009-12-10.356

D'OCTROYER un montant de 4 000\$ à l'organisme «le Club des Lions» dans le cadre du programme d'assistance financière pour l'organisation du Carnaval 2010, samedi 30 janvier 2010 ainsi que l'autorisation à tenir ledit Carnaval, et ce, sous réserve que l'organisme contacte le Service de police et des travaux publics afin de s'assurer du respect des exigences de sécurité.

DE DÉCRÉTER que cette dépense sera financée par le poste budgétaire numéro 02.719.00.991.

**ADOPTÉE**

**11.2 Demande d'assistance financière – Habitat pour l'humanité, section Deux-Montagnes**

CONSIDÉRANT le rapport de madame Fabienne Côté daté du 1<sup>er</sup> décembre 2009;

IL EST

Proposé par monsieur Mario St-Charles  
Appuyé par madame Suzette Bigras  
et unanimement résolu

2009-12-10.357

D'OCTROYER une assistance financière de 442,97 \$ à l'organisme Habitat pour l'humanité.

DE DÉCRÉTER que cette dépense sera financée par le poste budgétaire 02.111.00.970.

**ADOPTÉE**



**11.3 Demande d'assistance financière – Club social des citoyens seniors de Deux-Montagnes**

---

CONSIDÉRANT le rapport du directeur du Service des loisirs et services communautaires, monsieur Georges Struthers, daté du 1<sup>er</sup> décembre 2009 ;

IL EST

Proposé par monsieur Mario St-Charles  
Appuyé par monsieur James McAllister  
et unanimement résolu

**2009-12-10.358** D'OCTROYER une assistance financière de 3 118,90 \$ à l'organisme Club social des citoyens seniors de Deux-Montagnes.

DE DÉCRÉTER que cette dépense sera financée par le poste budgétaire 02.593.00.970.

**ADOPTÉE**

**12. Urbanisme**

**12.1 Approbation de plans – PIA – 2260 – 2270, rue Madame-Magnan**

---

CONSIDÉRANT que la Ville a reçu une demande concernant la construction de deux triplex situés aux 2260 – 2270, rue Madame-Magnan ;

CONSIDÉRANT que le conseil est saisi d'une demande d'approbation de plans en vertu du règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale ;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme du 3 décembre 2009 ;

IL EST

Proposé par monsieur Mario St-Charles  
Appuyé par monsieur Tom Whitton  
et unanimement résolu

**2009-12-10.359** D'APPROUVER les plans concernant la construction de deux triplex situés aux 2260 – 2270, rue Madame-Magnan.

**ADOPTÉE**

**13. Deuxième période de questions (30 minutes au maximum)**

Monsieur le maire ouvre la deuxième période de questions à 20h26. Quatre citoyens questionnent le conseil. La période de questions se termine à 20h49.

14. Levée de la séance

IL EST

Proposé par monsieur Tom Whitton  
Appuyé par madame Suzette Bigras  
et unanimement résolu

2009-12-10.360 DE LEVER la présente séance à 20h49.

Signé Marc Lauzon  
Marc Lauzon, maire

Signé Carole Leduc  
Carole Leduc, greffière par intérim